



LE RÉSEAU RÉGIONAL DES ACTEURS DU RÉEMPLOI ET DE LA RÉUTILISATION PRÉSENTE

OBSERVATOIRE DU RÉEMPLOI SOLIDAIRE

CENTRE-VAL DE LOIRE

2024

SOMMAIRE

1	CONTEXTE	3	7	VALORISATION	25
2	TERRITOIRE	8	8	REDISTRIBUTION	28
3	PROFIL DES STRUCTURES	10	9	MODÈLE ÉCONOMIQUE	31
4	RICHESSSES HUMAINES	13	10	FONCIER	33
5	SENSIBILISATION ET COMMUNICATION	17	11	LEXIQUE	35
6	COLLECTE	21	12	REMERCIEMENTS ET PARTENAIRES	38

CONTEXTE

01

LE RÉEMPLOI SOLIDAIRE : UNE RÉPONSE LOCALE AUX ENJEUX SOCIAUX, ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

Le réemploi solidaire représente une alternative essentielle à notre modèle de consommation actuel. Cette pratique vertueuse consiste à prolonger la durée de vie des objets délaissés en les collectant, en les valorisant et en les redistribuant dans une perspective non lucrative.

Contrairement à la logique du jetable et de la surconsommation, cette seconde vie donnée aux objets insufflé une nouvelle dynamique d'économie circulaire en favorisant les échanges solidaires, le lien social, l'insertion professionnelle, l'engagement citoyen et bénévole, s'inscrivant ainsi pleinement dans une démarche à la fois écologique et sociale.

Les ressourceries, les recycleries, les ateliers associatifs et participatifs, ainsi que d'autres initiatives citoyennes du réemploi solidaire jouent un rôle majeur dans la transition vers une société plus juste et plus durable. Ces structures sont des espaces de rencontre et d'échanges où l'humain est au centre et l'emploi est non délocalisable.



Les Bonnes Manières - Blois (41)

LE RAR-CVL : NOS MISSIONS ET OBJECTIFS

Le RAR Centre-Val de Loire est une association créée en 2019 de la volonté des acteurs du territoire de se réunir pour partager leurs pratiques, leurs outils, aider au développement et à la promotion du réemploi dans la région.

Il a pour objet de promouvoir et valoriser le **réemploi**, la **réutilisation** et la **réparation solidaire** sur le territoire.



Accompagner les adhérents, porteurs de projet et collectivités

Soutenir la création et suivre les adhérents dans leurs problématiques, organiser des visites de structures, impulser des événements.



Mutualiser

Partager les outils, les formations, la recherche, le développement des activités, les projets au service des adhérents.



Sensibiliser

Favoriser le changement de comportement, faire le lien entre les acteurs et le grand public.



Former et professionnaliser

Faire évoluer les pratiques, travailler en réseau, échanger sur les pratiques professionnelles.



Plaidoyer

Remonter les alertes et préoccupations au national, relayer leurs actions de plaidoyer vers nos adhérents régionaux et construire le plaidoyer local selon les besoins du terrain.



Communiquer

Rendre compte et valoriser les initiatives des acteurs du réemploi, concevoir et piloter des actions de communication.

POURQUOI METTRE EN PLACE UN OBSERVATOIRE DU RÉEMPLOI SOLIDAIRE EN CENTRE-VAL DE LOIRE ?

L'observatoire du réemploi solidaire en Centre-Val de Loire est un outil essentiel pour mieux comprendre la dynamique des acteurs du réemploi solidaire dans notre région. En rassemblant des données précises sur les initiatives et les progrès réalisés dans ce domaine, l'observatoire permet d'identifier les spécificités de la région et les opportunités d'action pour promouvoir et valoriser le réemploi, la réutilisation et la réparation sur tout le territoire.

Afin de suivre ces tendances et dynamiques liées au réemploi solidaire en région Centre-Val de Loire, le RAR-CVL, avec le soutien du Conseil Régional et le RNRR met en place cet observatoire annuel et collecte des données sur les 4 grandes missions des ressourceries et recycleries : collecter, valoriser, redistribuer, sensibiliser. En participant à cet observatoire, nos adhérents et l'ensemble des acteurs du réemploi ont l'opportunité de contribuer à la construction d'un avenir plus durable pour notre région.

Le partage de données et d'expériences permet de démontrer et d'objectiver l'impact collectif des actions menées en faveur du réemploi solidaire.



ALPEJ - Montargis (45)

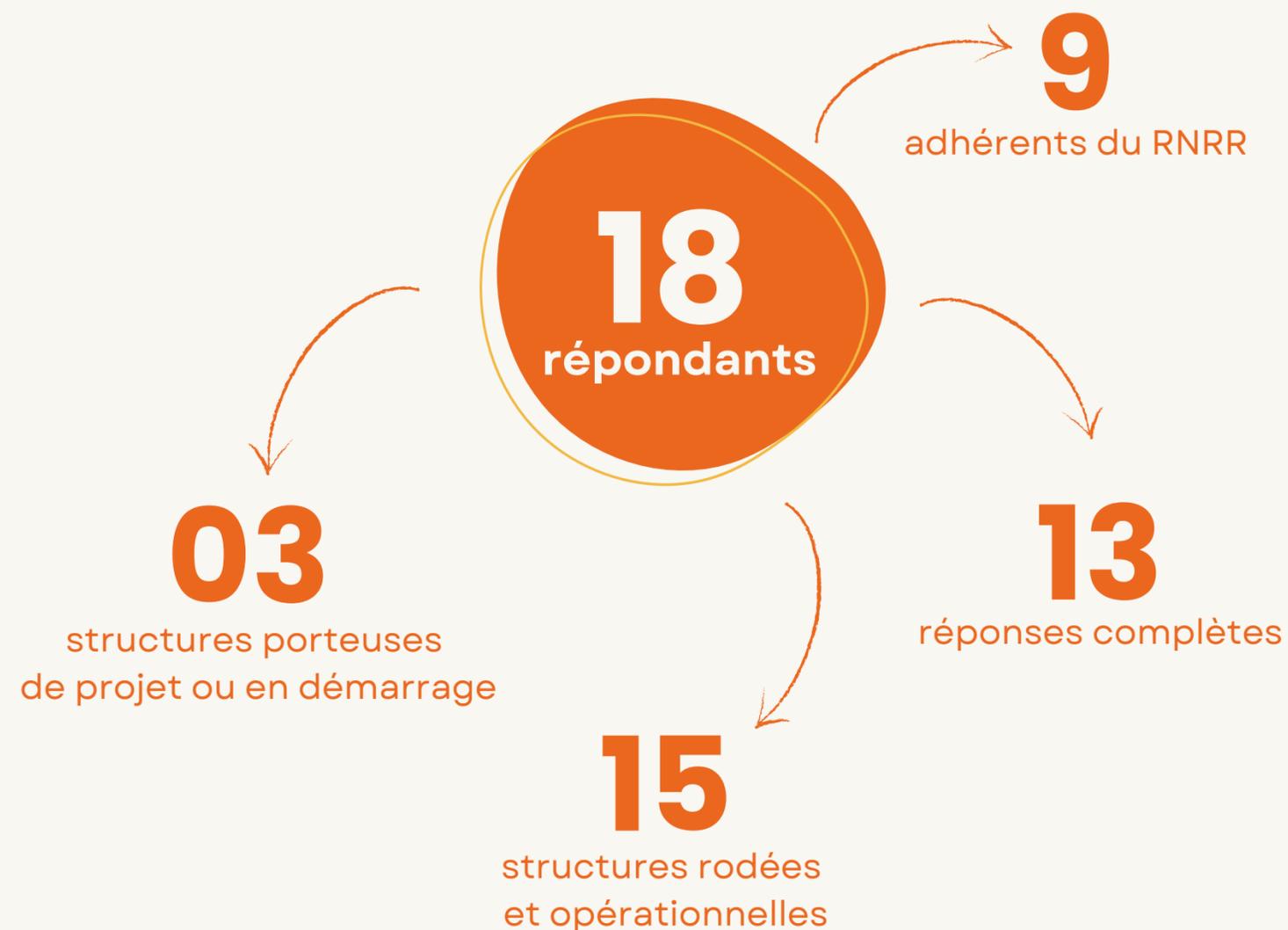
**Un outil essentiel pour mieux comprendre la dynamique
des acteurs du réemploi solidaire dans notre région.**

MÉTHODOLOGIE

L'observatoire 2024 présente les données d'activités de l'année 2023 d'un ensemble d'acteurs du réemploi solidaire en région Centre-Val de Loire. Pour sa réalisation, un questionnaire a été diffusé de juillet à novembre 2024 aux adhérents du RAR-CVL.

Au total, **18 structures** ont participé à l'enquête sur les 20 adhérents que comptait le RAR-CVL en 2023. Cependant, certaines réponses étaient incomplètes, ce qui peut s'expliquer par un manque de moyen des plus petites d'entre elles pour mettre en place une véritable traçabilité des flux et donc leur capacité à collecter de la donnée ou par un manque de temps de celles sollicitées. Il faut également noter que 3 répondants ont démarré leur activité fin 2023 et n'ont donc pas pu renseigner l'ensemble des indicateurs de l'observatoire.

Il est important de souligner que les chiffres présentés dans cet observatoire **ne reflètent pas l'impact réel du réemploi solidaire en Centre-Val de Loire**. Ils nous permettent néanmoins d'identifier des tendances significatives qui se dessinent en région.



LES 4 FONCTIONS D'UNE RESSOURCERIE

LA COLLECTE

Principalement des déchets encombrants ménagers, des Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA), des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E), des Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures (TLC), mais aussi des Déchets d'Activités Économiques (DAE), en préservant leur état, afin de pouvoir envisager une valorisation par réutilisation/réemploi.



LA VALORISATION

Le tri, le contrôle, le nettoyage, la réparation de ces objets afin de leur rendre toute leur valeur ; un premier niveau de démantèlement des objets non réutilisables/réemployables pour les envoyer dans les filières de valorisation adéquates.



LA REDISTRIBUTION

Constitue l'aboutissement de la filière réutilisation/réemploi : vente directe sans distinction des publics des objets à faible prix et partenariat avec des organismes sociaux pour équiper des bénéficiaires à prix modiques. Elle permet aussi d'assurer une part de ressources propres pour la structure afin de pérenniser des postes salariés.



LA SENSIBILISATION

Auprès des usagers des services de collecte, des clients des lieux de vente des produits réutilisables/réemployables, des jeunes générations mais aussi auprès de tous les habitants, concernés en tant que citoyens et consommateurs par les problèmes d'environnement et de gestion des déchets.



Sources : RNRR (<https://ressourceries.info/?lil>)

TERRITOIRE

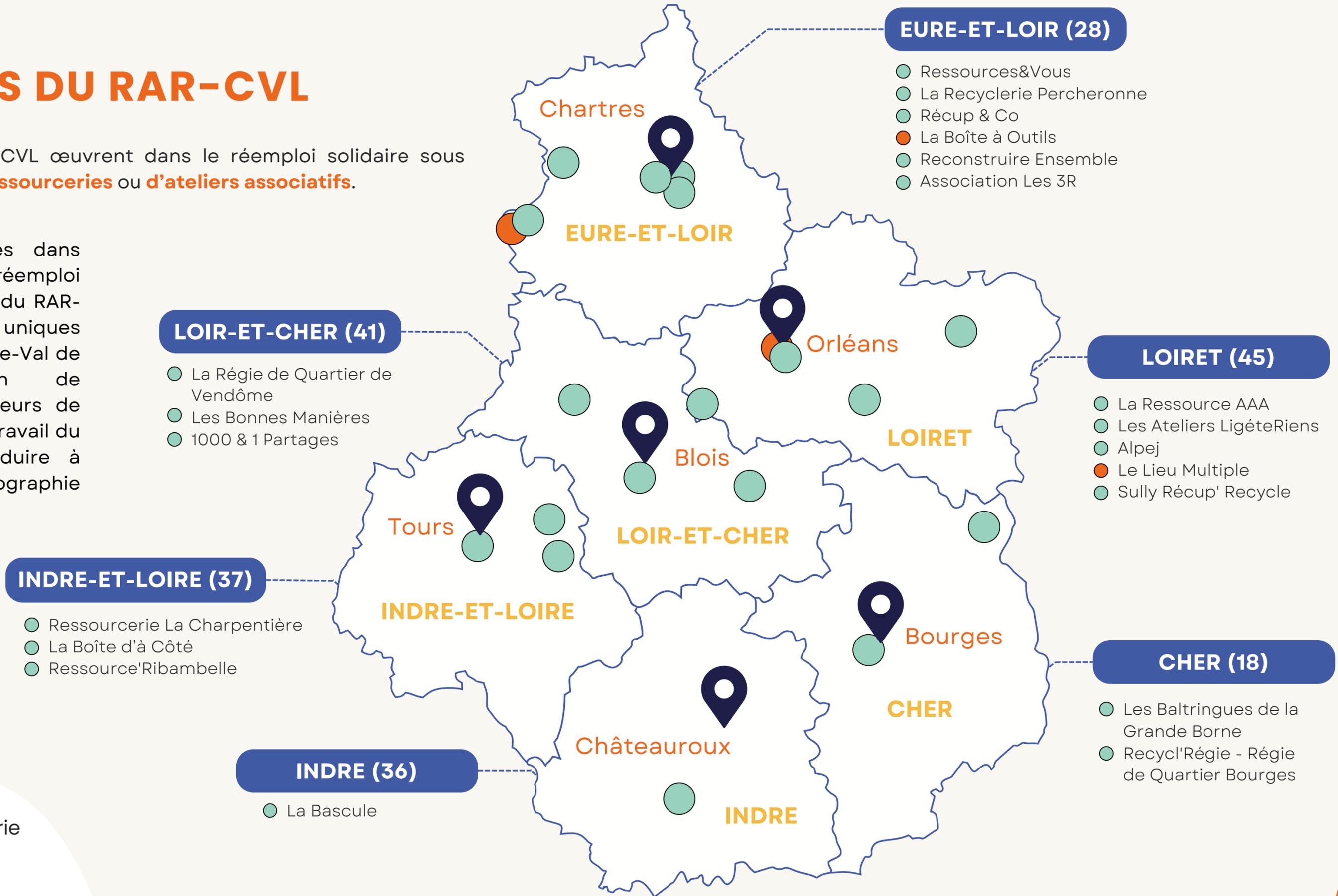
02

ADHÉRENTS DU RAR-CVL

Les adhérents du RAR-CVL œuvrent dans le réemploi solidaire sous forme de **recycleries**, **ressourceries** ou **d'ateliers associatifs**.

Bien qu'incontournables dans l'écosystème du réemploi solidaire, les adhérents du RAR-CVL ne sont pas les uniques acteurs en région Centre-Val de Loire. L'identification de l'ensemble de ces acteurs de réemploi fait partie du travail du RAR-CVL afin de produire à l'avenir une cartographie complète.

- Ressourcerie/recyclerie
- Atelier associatif



**PROFIL DES
STRUCTURES**

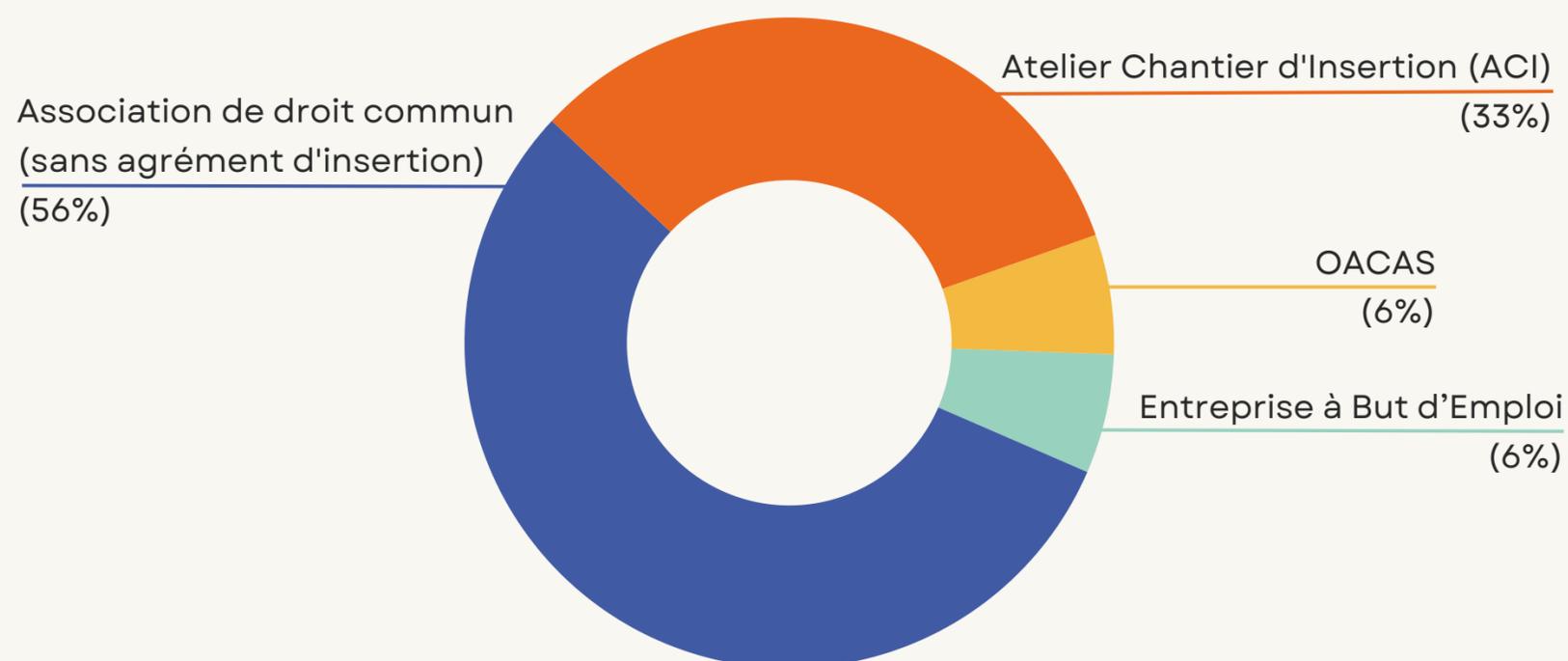
03

STRUCTURATION SOCIALE ET JURIDIQUE

Le **secteur associatif** est prépondérant dans le réemploi solidaire, en effet, 100% des répondants ont un statut associatif loi 1901. Ce statut répond pleinement aux missions d'intérêt général et non lucratives des acteurs du réemploi solidaire.

Deux modèles cohabitent : des **Structures d'Insertion par l'Activité Economique** (SIAE) regroupant les Ateliers Chantiers d'insertions (ACI) et les Entreprises d'Insertion (EI) et les structures dites "**d'emploi pérennes**" qui n'ont pas d'agrément d'insertion et qui sont des associations de droit commun.

Répartition de la structuration sociale



100%

Sont des associations de loi 1901.

03

Structures sont des **Régies de Quartiers**.

01

Structure est une **Entreprise à But d'Emploi** issue de l'expérimentation **Territoire Zéro Chômeurs Longue Durée**.

09

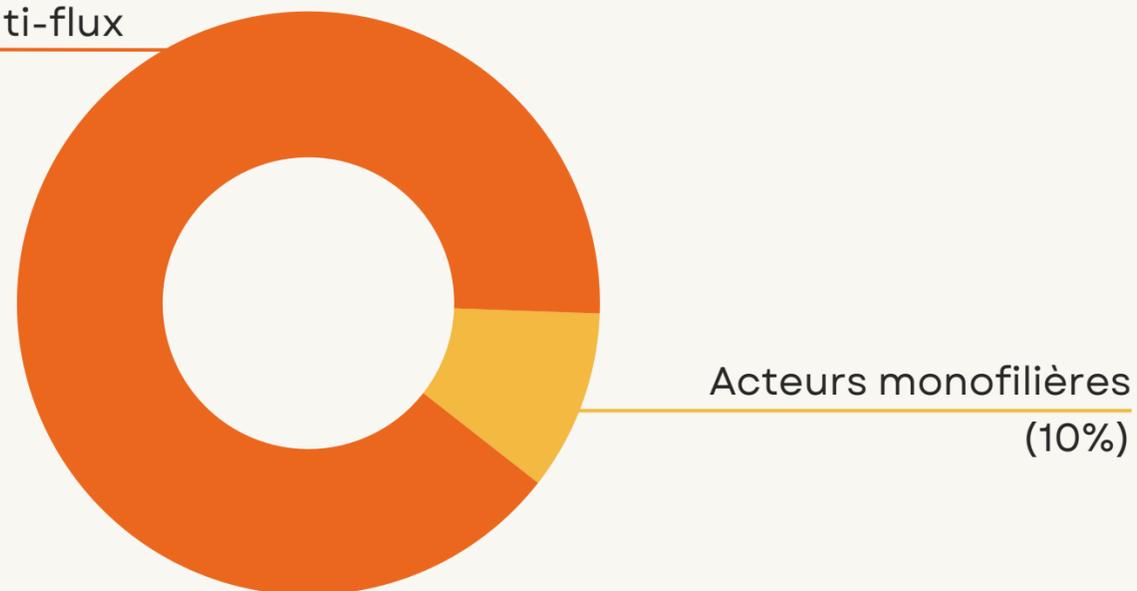
Structures sont des **SIAE portant des ACI**.

STRUCTURATION DE L'ACTIVITÉ

Les acteurs sont majoritairement et historiquement des **structures généralistes (multi-flux)** et traitent le réemploi d'objets en provenance de différentes filières. Cependant, le renforcement des filières à responsabilité élargie des producteurs (les filières REP) d'une part et la montée en puissance du nombre de structures sur le territoire d'autre part pourraient à l'avenir favoriser la spécialisation des structures en mono-filière.

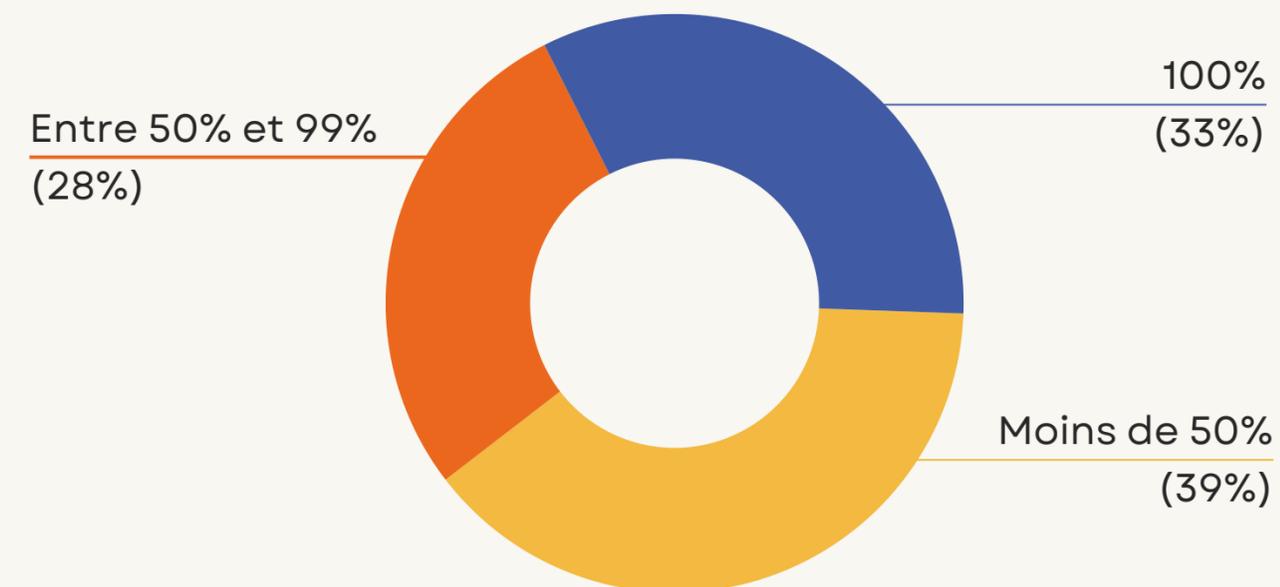
Répartition selon l'activité

Acteurs multi-flux
(90%)



Les Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE), qui constituent une part importante de nos adhérents, développent souvent plusieurs activités, la ressourcerie n'étant qu'un support d'insertion parmi d'autres. Cela explique que 39 % des répondants consacrent moins de 50 % de leur activité à la ressourcerie.

Part de l'activité Ressourcerie / Recyclerie dans l'activité globale de la structure



1 STRUCTURE SPÉCIALISÉE SUR LES **CYCLES/VÉLOS**



2 ATELIERS **ASSOCIATIFS**

RICHESSSES

HUMAINES

04

RICHESSSES HUMAINES



379

Nombres de salariés (tout type de contrat confondu hors stage) (= 178,6 ETP)

ADHÉRENTS

1698

Adhérents avec droit de vote

43%

Taux de sortie dynamique dans les ACI



564

Bénévoles hors gouvernance (= 26,71 ETP).

354

Adhérents sans droit de vote

STATUT DES EMPLOIS CRÉÉS

Le Réemploi solidaire, créateur d'emplois non délocalisables !

102

SALARIÉS EN CDI
(= 74,61 ETP)

16

SALARIÉS EN CDD
(= 12,55 ETP)

09

EN PEC
(=4,4 ETP)

104

EN CDDI
(= 71,16 ETP)

21

SERVICES CIVIQUES
(= 12,38 ETP)

114

STAGIAIRES
(= 28,44 ETP)

04

CDI INCLUSION
(= 3,2 ETP)

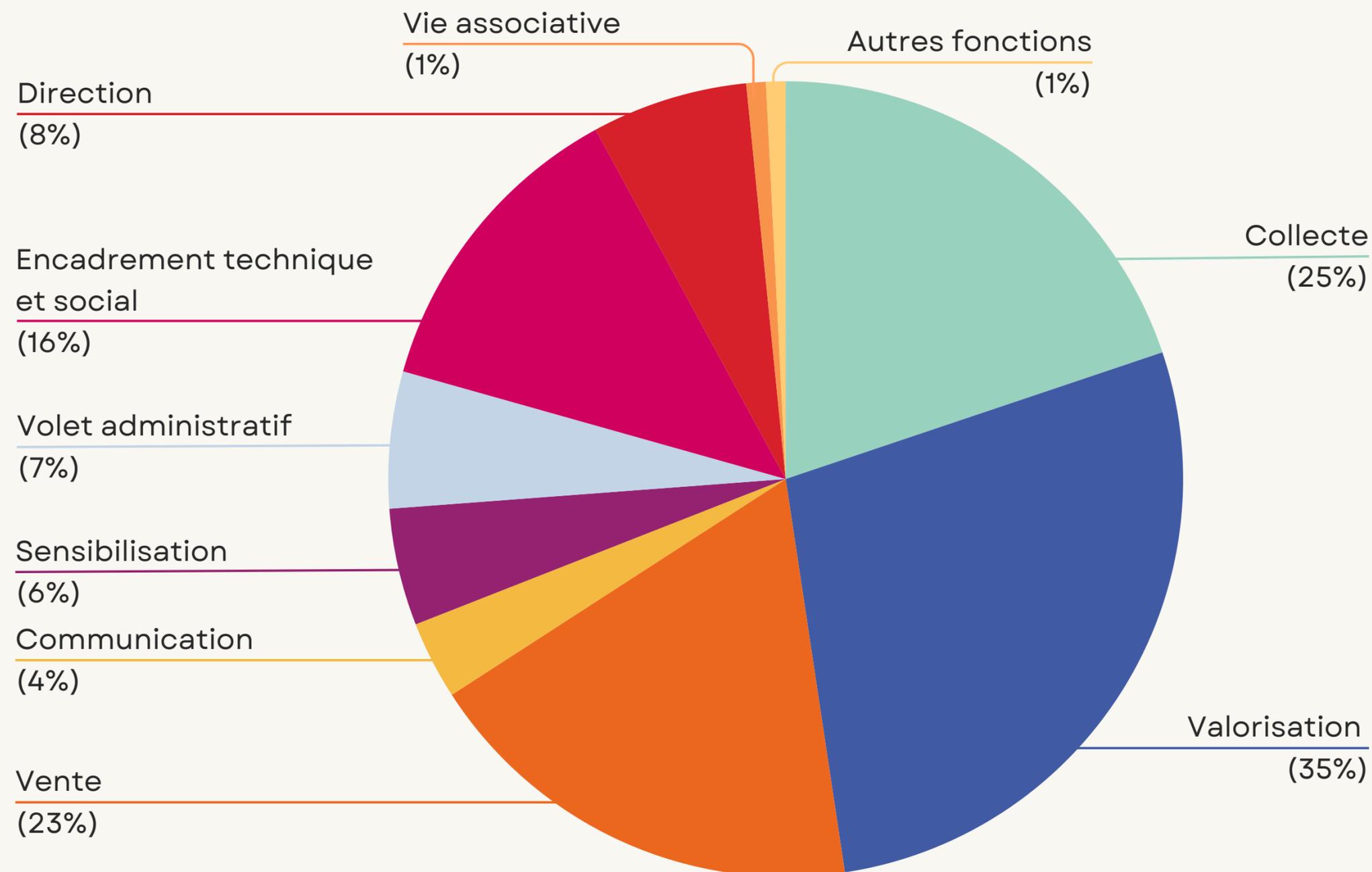
01

SALARIÉ EN ALTERNANCE
(= 0,3 ETP)

RÉPARTITION DES MISSIONS

Les équipes salariées sont affectées principalement aux missions de **collecte (25%)**, de **valorisation (35%)**, de **vente (23%)** ce qui correspond à trois des quatre grandes fonctions des ressourceries. A noter que la quatrième fonction de **sensibilisation ne représente que 4%** de l'activité des équipes salariées ; il y a nécessité de renforcer cette fonction transversale, les ressourceries étant un acteur central dans la prévention et la gestion des déchets. **Les 4 fonctions des Ressourceries et Recyclerie représentent 89% du temps de travail des salariés.**

Un **temps significatif (16%)** est dédié à **l'encadrement technique et social des équipes**, volet particulièrement important notamment dans les SIAE.



Les bénévoles, hors gouvernance, sont eux principalement affectés aux fonctions de **valorisation et vente**.

RÉPARTITION DU NOMBRE MOYEN DE RESSOURCES HUMAINES SELON LA STRUCTURE SOCIALE

ASSOCIATION EMPLOYEUSE DE DROIT COMMUN



02

Nombre moyen d'emplois permanents



01

Nombre moyen d'emplois d'insertion (CDDI, CDI Inclusion, contrats aidés)



47

Nombre moyen de bénévoles

STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

09

Nombre moyen d'emplois permanents

18

Nombre moyen d'emplois d'insertion (CDDI, CDI Inclusion, contrats aidés)

15

Nombre moyen de bénévoles

**SENSIBILISATION ET
COMMUNICATION**

05

ACTIONS DE SENSIBILISATION

La sensibilisation à la préservation des ressources et la protection de l'environnement est un des 4 piliers des ressourceries et recycleries. Cette fonction, transversale aux 3 autres, positionne les acteurs du réemploi comme **un chaînon essentiel dans la prévention et la gestion des déchets**.

Différentes actions de sensibilisation sont menées par les structures de réemploi : affichage, débats, événements festifs, ateliers, etc. Les formes variées permettent de toucher différents publics, que ce soit en interne dans les structures elles-mêmes ou bien en externe dans les écoles ou les entreprises par exemple.

Chiffres clés

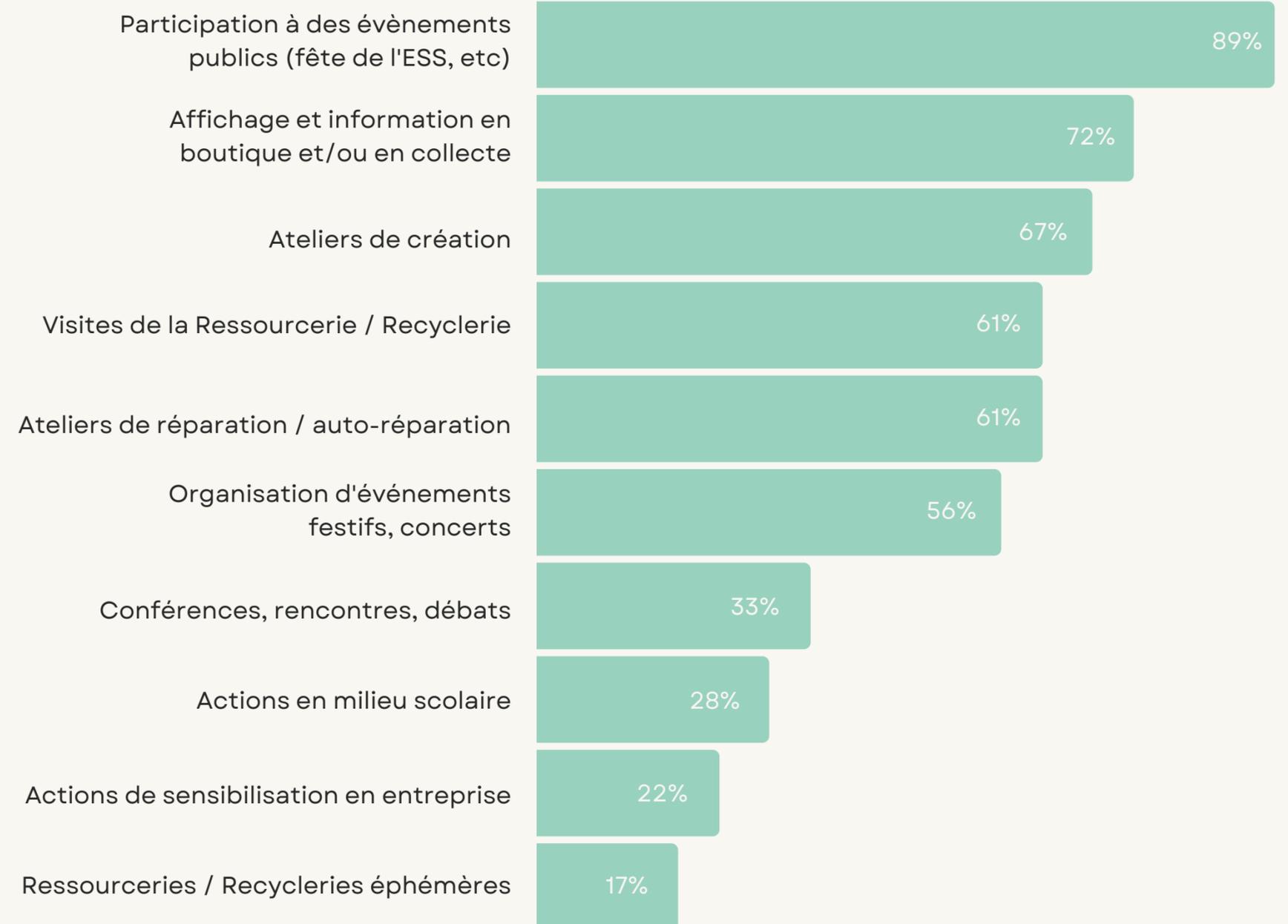
09

Nombre d'ateliers d'auto-réparation

04

Nombre d'ateliers d'auto-réparation en projet

Type d'actions de sensibilisation proposées par les structures de réemploi



ACTIONS DE SENSIBILISATION

990

Nombre d'actions
de sensibilisation.

751 au sein de la ressourcerie

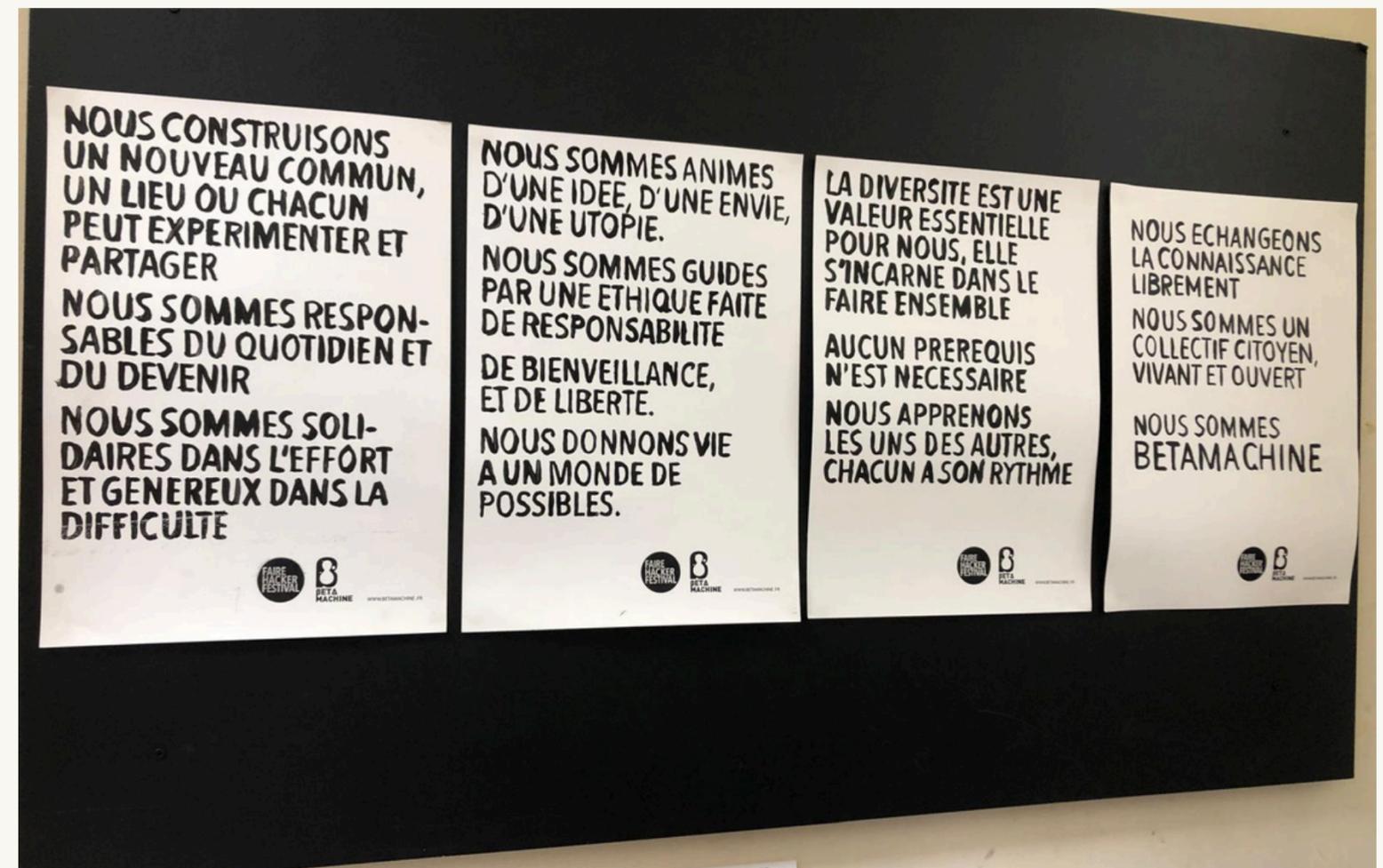
239 hors les murs

14 031

Nombre de personnes
sensibilisées.

193

Sommes des partenaires
associatifs des répondants



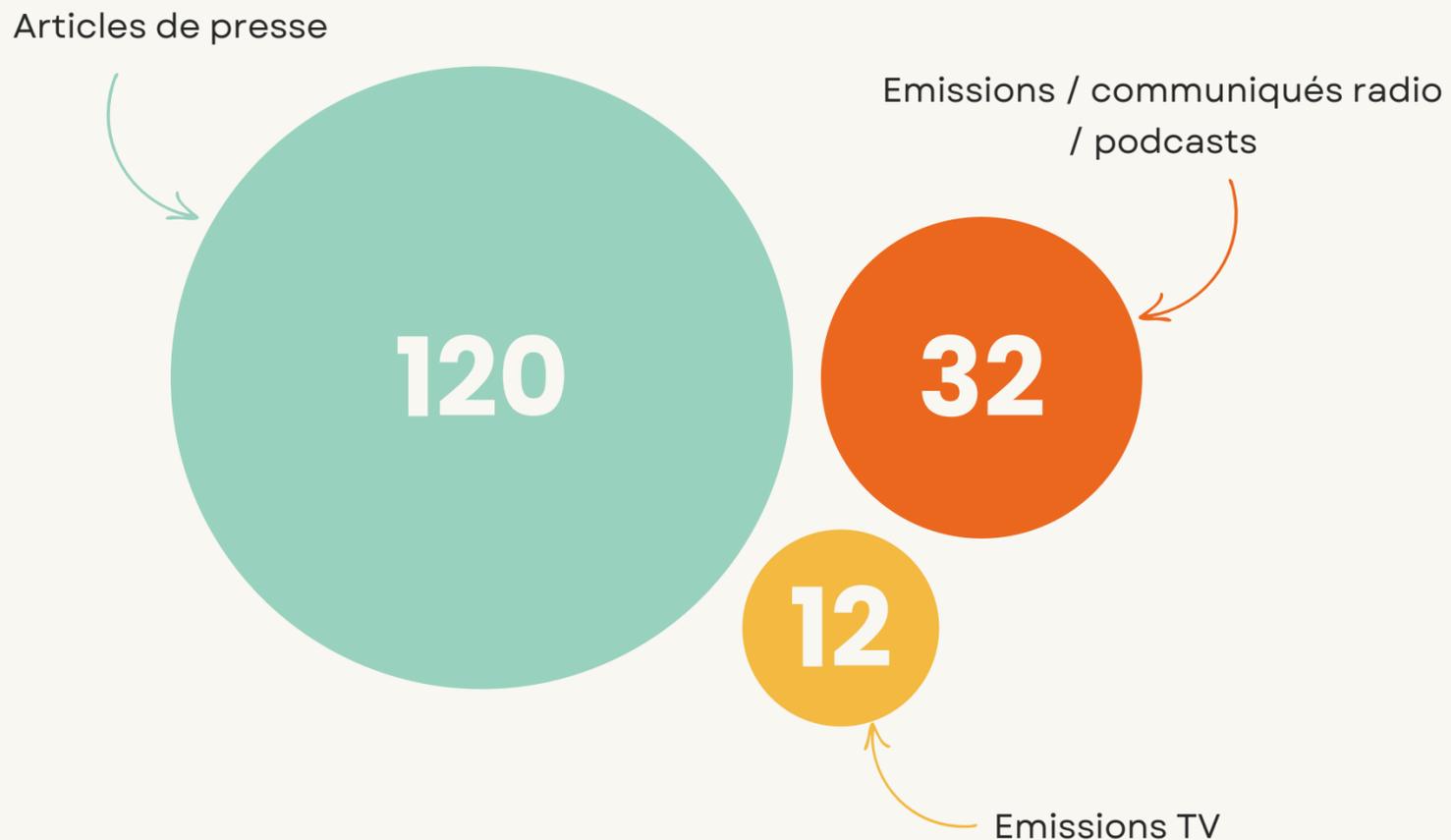
Bétamachine - Lucé (28)

COMMUNICATION

Une bonne communication est essentielle pour apporter de la visibilité aux structures et permettre un décryptage de leurs activités auprès du grand public, de leurs partenaires institutionnels, de leurs bénévoles ou encore de leurs salariés.

Facebook reste le principal réseau social utilisé pour communiquer.

Pour l'ensemble des répondants, nombre total de :



100%

des répondants ont une page **Facebook**.



61%

des répondants ont un compte **Instagram**.



28%

des répondants ont une page **LinkedIn** (+14% ont le projet d'ouvrir leur page).



11%

des répondants ont une chaîne **YouTube**.



6%

des répondants ont un compte **X**.

----- NOMBRE TOTAL D'ABONNÉS -----



COLLECTE

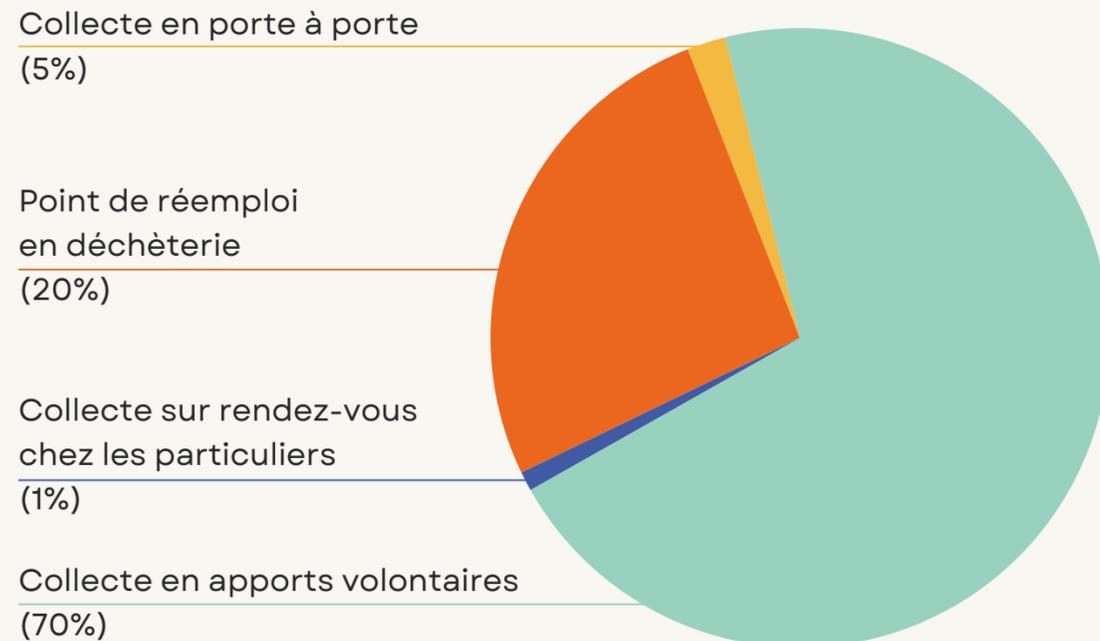
06

LA COLLECTE

La collecte consiste à récupérer les objets dont particuliers, collectivités et entreprises se débarrassent (meubles, électroménager, vêtements, etc.) pour les valoriser plutôt que les envoyer en décharge. Elle s'inscrit parfois dans les filières REP, qui financent la gestion des déchets. Les ressourceries y participent en facilitant le réemploi et le recyclage.

L'accès aux gisements repose sur divers modes de collecte pour assurer un approvisionnement régulier et varié en objets récupérés.

Répartition des tonnages selon le mode de collecte



LES MODES DE COLLECTE

Part des structures utilisant chaque mode de collecte

100%

Collecte en apport volontaire

23%

Collecte sur rendez-vous

15%

Collecte chez les professionnels

46%

Collecte sur les déchetteries

06%

Autre mode de collecte

L'apport volontaire est un mode de collecte pratiqué par la quasi-totalité des structures. Il représente en moyenne 70% du tonnage collecté et témoigne de la volonté des ressourceries de développer un service de proximité et d'ouverture aux publics !

En 2023, en moyenne, seulement 26 % de l'approvisionnement des structures provenait des déchetteries, bien que ce mode de collecte soit largement mis en place (46 %).

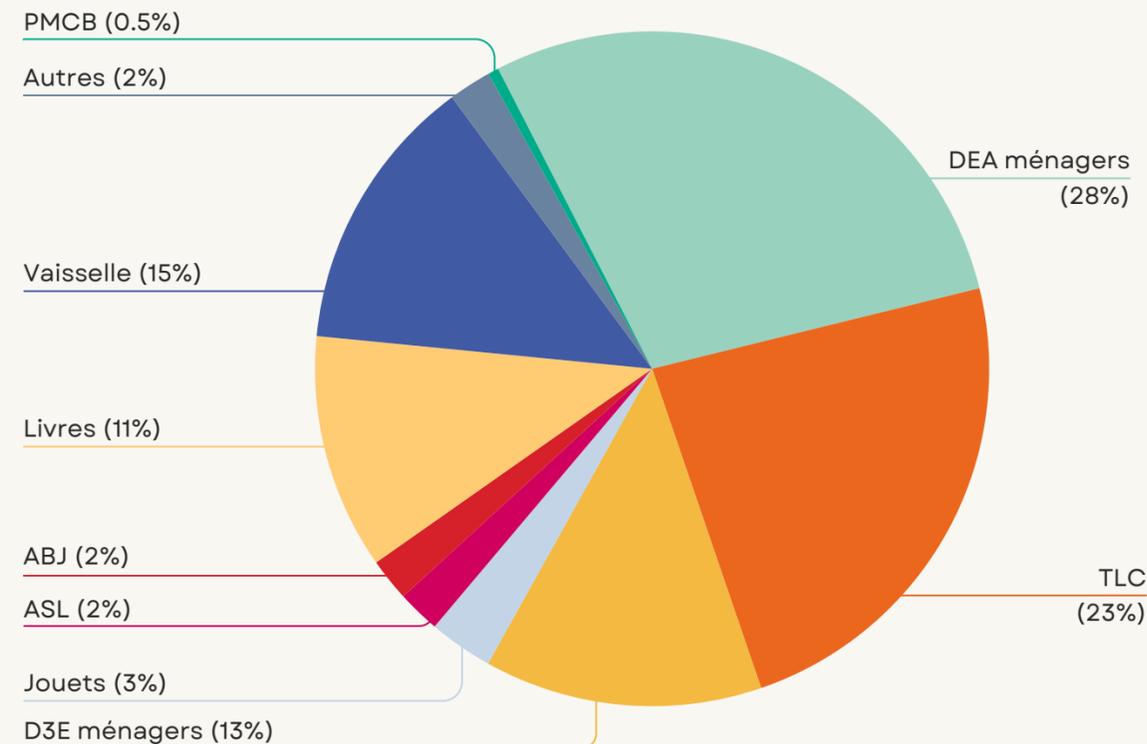
Ce chiffre souligne l'importance de renforcer la collaboration entre les structures de réemploi et leur collectivité territoriale. Toutefois, il est naturel qu'une ressourcerie bien implantée voit la part des apports volontaires directement en structure augmenter au détriment de la collecte en déchetterie, grâce à sa notoriété et à l'évolution des comportements des usagers, qui privilégient alors le dépôt direct. Malgré cela, la présence en déchetterie reste essentielle pour sensibiliser un public plus large et faire connaître la structure à ceux qui ne fréquentent pas spontanément les ressourceries.

TONNAGE COLLECTÉ ET DÉTAIL DES FLUX

1290 TONNES COLLECTÉES EN 2023

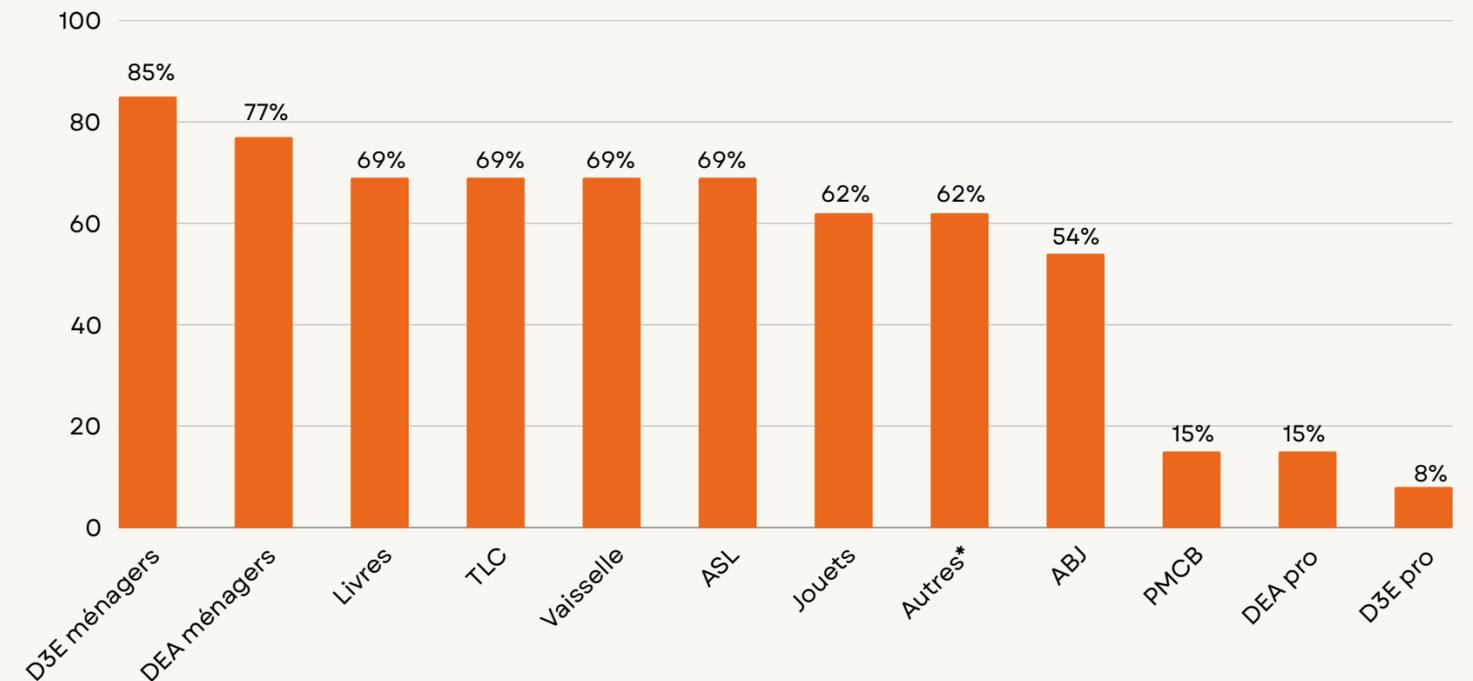
Ce chiffre, bien qu'inférieur aux tonnages collectés dans d'autres régions sur la même période, est basé sur les réponses de seulement 13 structures. Il est probablement bien en deçà de ce que le secteur du réemploi solidaire peut réellement collecter sur tout le territoire régional. Deux raisons principales peuvent expliquer la faiblesse de ce chiffre : certaines petites structures ne disposaient pas de système de traçabilité pour quantifier leurs collectes, tandis que plusieurs répondants étaient encore en phase de démarrage fin 2023 et n'avaient donc pas encore de résultats à fournir.

Répartition des tonnages collectés par flux



Les 3 gisements les plus importants sont le flux des éléments d'ameublement ménager (28%), le textile (23%) et la vaisselle (15%). Ces objets sont souvent perçus comme facilement remplaçables et jetables et reflètent la surconsommation et les tendances de mode rapide (à l'image de la fast-fashion).

Types de gisements collectés par les structures



*Autres : vaisselles / bibelots / livres / déco

Ce graphique révèle l'importance du flux collecté auprès des particuliers par rapport à celui en provenance des professionnels. Il y a un véritable enjeu à pouvoir capter ces gisements par les structures et réussir à lever les blocages organisationnels ou réglementaires défavorables au réemploi solidaire.

LA TRAÇABILITE

La traçabilité en ressourcerie et recyclerie permet de suivre les flux de matériaux, du tonnage entrant jusqu'à leur destination finale (réemploi, recyclage, filières REP, valorisation ou enfouissement).

Mettre en place une traçabilité efficace est un levier essentiel pour les ressourceries et recycleries. Elle permet non seulement de professionnaliser leur activité en améliorant le suivi des flux et la gestion des stocks, mais aussi de répondre aux exigences des éco-organismes et des collectivités, de plus en plus demandeurs de données précises sur les volumes collectés, réemployés ou recyclés. Une bonne traçabilité facilite également le pilotage de l'activité, l'optimisation des ressources, et renforce la crédibilité et la reconnaissance des structures auprès de leurs partenaires et financeurs. Enfin, elle peut devenir un véritable outil de plaidoyer en mettant en avant l'impact environnemental et social du réemploi.

87%

des répondants ont mis en place une traçabilité des flux

56%

des répondants utilisent un logiciel de traçabilité (autre qu'Excel), dont 44% utilisent **GDR**



Ressource & Vous - Gellainville (28)

VALORISATION

07

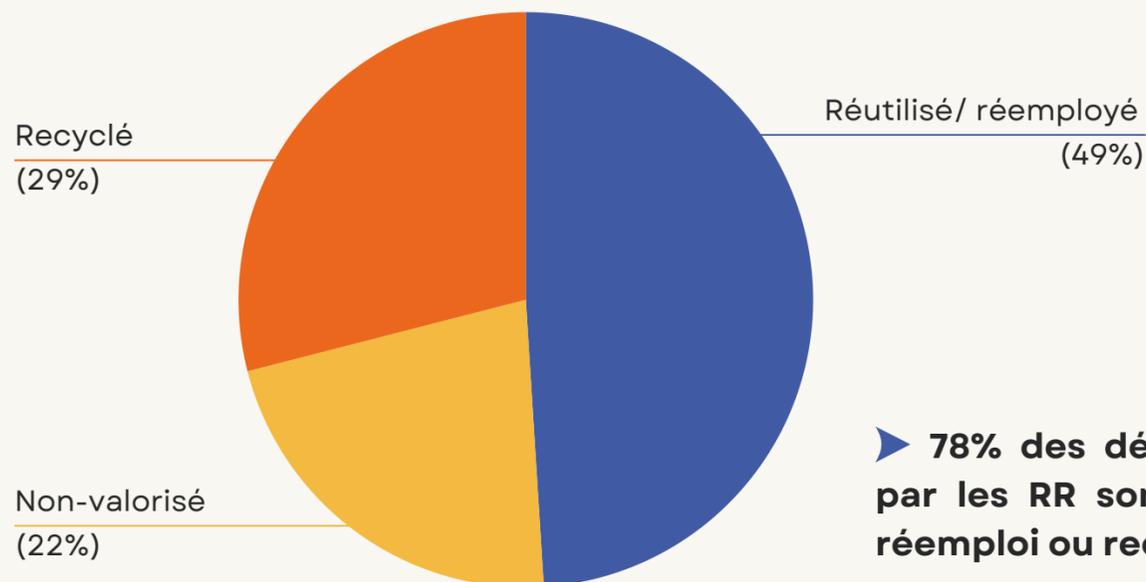
FILIÈRES DE VALORISATION

La **valorisation** des objets désigne le processus par lequel **les objets collectés sont nettoyés, réparés ou remis en état** afin de leur donner une **seconde vie**. Cette valorisation vise à **prolonger la durée de vie des objets**, à les **rendre fonctionnels et esthétiquement attrayants**, puis aptes à être revendus ou réutilisés. **On parle de réemploi.**

Lorsque les objets ne peuvent pas être directement réemployés, un deuxième niveau de valorisation consiste à recycler les objets via les éco-organismes en charge des filières REP. **On parle alors de recyclage.**

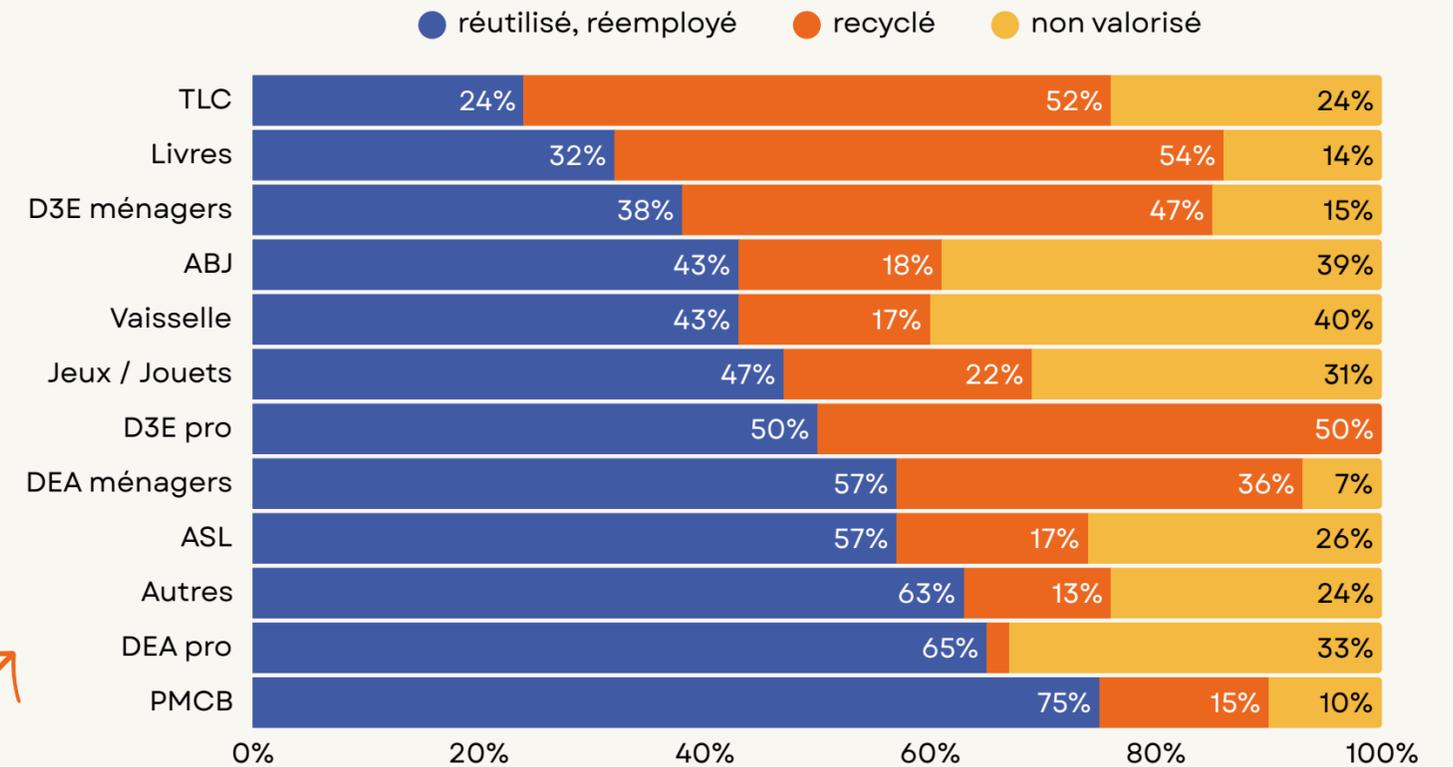
Si les objets ne peuvent être ni réemployés, ni recyclés, alors il s'agit de **flux non valorisables** qui seront déposés dans une benne tout venant sur site ou en déchetterie pour être ensuite incinérés ou enfouis.

Répartition selon le mode de valorisation



► **78% des déchets collectés par les RR sont valorisés par réemploi ou recyclage.**

Répartition du gisement selon la valorisation par filière



Bien que les flux DEA et TLC soient les flux les plus collectés par les ressourceries, une part importante ne peut être réemployée. La fast fashion entraîne une baisse continue de la qualité des textiles et une augmentation des volumes collectés, rendant difficile leur réutilisation. Faute de moyens suffisants, les ressourceries doivent réorienter ces gisements vers le recyclage via les éco-organismes. Cette situation souligne l'urgence de renforcer les collaborations pour améliorer le réemploi, de développer des actions de prévention des déchets et de porter un plaidoyer ambitieux auprès des pouvoirs publics pour limiter la surproduction et la surconsommation d'objets et de vêtements.

ECO-ORGANISMES ET FILIÈRES REP

Les filières à **Responsabilité Élargie du Producteur** (REP) reposent sur le principe fondamental selon lequel les **producteurs et metteurs sur le marché sont tenus de financer** ou **d'organiser la gestion des déchets générés par leurs produits en fin de vie**. Ces filières, gérées par des éco-organismes et encadrées par l'État, se multiplient et nécessitent une traçabilité précise par les structures impliquées, ce qui constitue un défi supplémentaire pour les acteurs du réemploi solidaire. Chaque filière REP est sous la responsabilité d'un ou plusieurs éco-organismes, responsables de la prise en charge de la fin de vie des produits correspondants. Pour les ressourceries, cela implique souvent la nécessité de conclure des conventions avec ces éco-organismes pour organiser le recyclage des flux d'objets concernés qui ne peuvent être réemployés. Bien que les ressourceries contribuent significativement à augmenter les tonnages recyclés, elles ne sont souvent pas rémunérées à la hauteur du travail fourni, en particulier en ce qui concerne la gestion complexe de la traçabilité et les investissements nécessaires pour s'y conformer.

Répartition de la contribution financière des éco-organismes dans le modèle économique des structures

							Autres éco-organismes
Répartition de la contribution financière des éco-organismes	0.5%	0%	0.9%	0.1%	0.1%	0%	0.1%

1.6%

CONTRIBUTION MOYENNE DES ÉCO-ORGANISMES DANS LES RESSOURCES

REDISTRIBUTION

08

LA REDISTRIBUTION

La fonction de **redistribution** en ressourcerie consiste à **mettre en vente** les objets collectés et valorisés, offrant ainsi **une seconde vie** à ces biens. Les articles sont proposés à des prix accessibles, favorisant une consommation responsable et solidaire. Une partie des objets réemployés est également donnée à titre gratuit.



La Boîte d'à côté - Bléré (37)

CHIFFRES CLÉS DE LA VENTE



13 BOUTIQUES SOLIDAIRES



14 392H NOMBRE D'HEURES ANNUELLES D'OUVERTURE DES MAGASINS



104 887 NOMBRE DE PASSAGES EN CAISSE SUR L'ANNÉE



9.32€ PANIER MOYEN



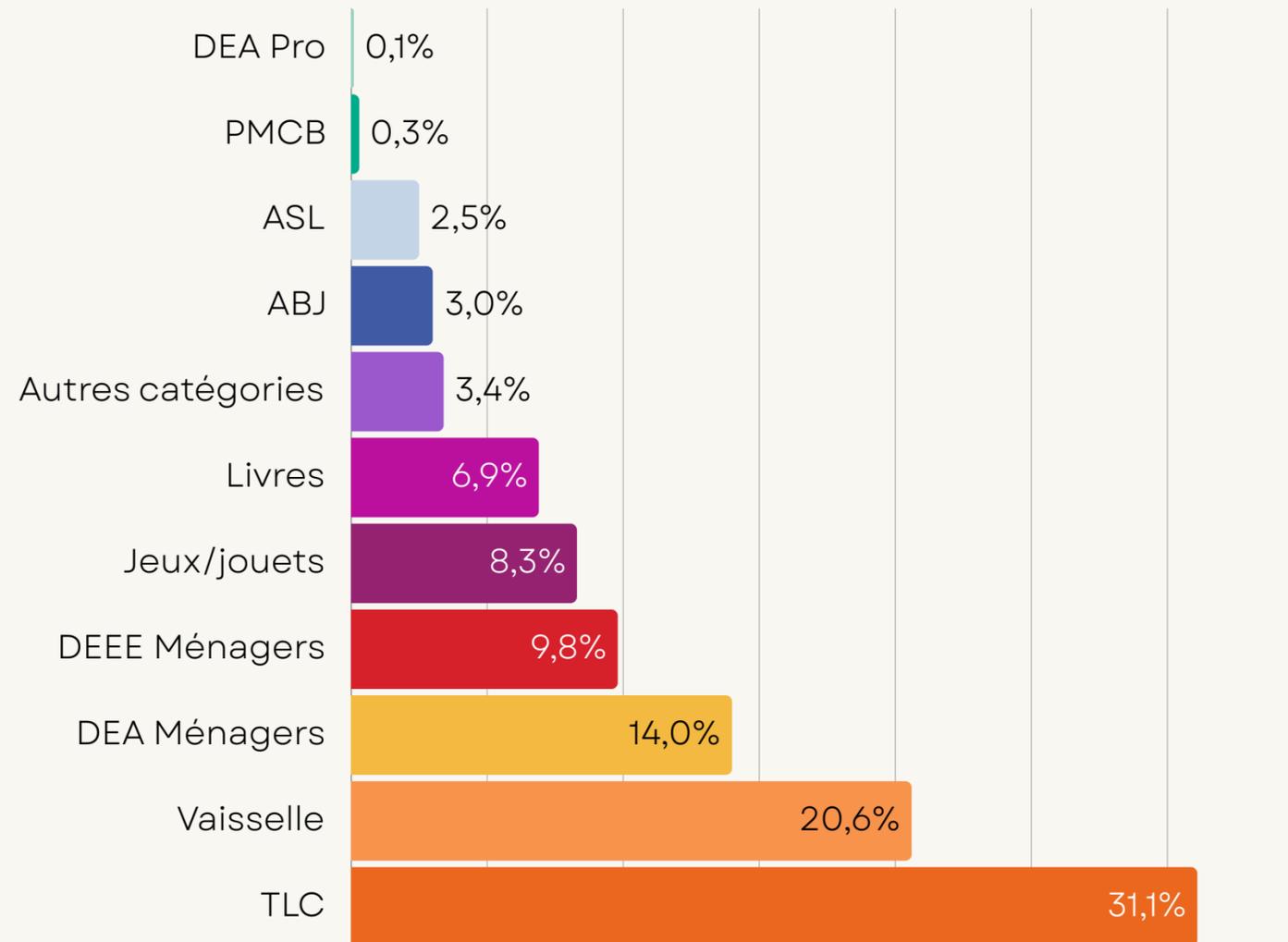
331M² DE SURFACE MOYENNE DÉDIÉE À LA VENTE



1 262 373 € CA CUMULÉ

LA REDISTRIBUTION

Répartition du CA par flux



Les articles les plus vendus en magasin sont le **textile**, la **vaisselle** et le **mobilier**.

FOCUS VENTE EN LIGNE

67%

des structures font de la vente en ligne.

dont

31%

 via le Label Emmaüs

12 509€

Chiffre d'affaire médian pour la vente en ligne.

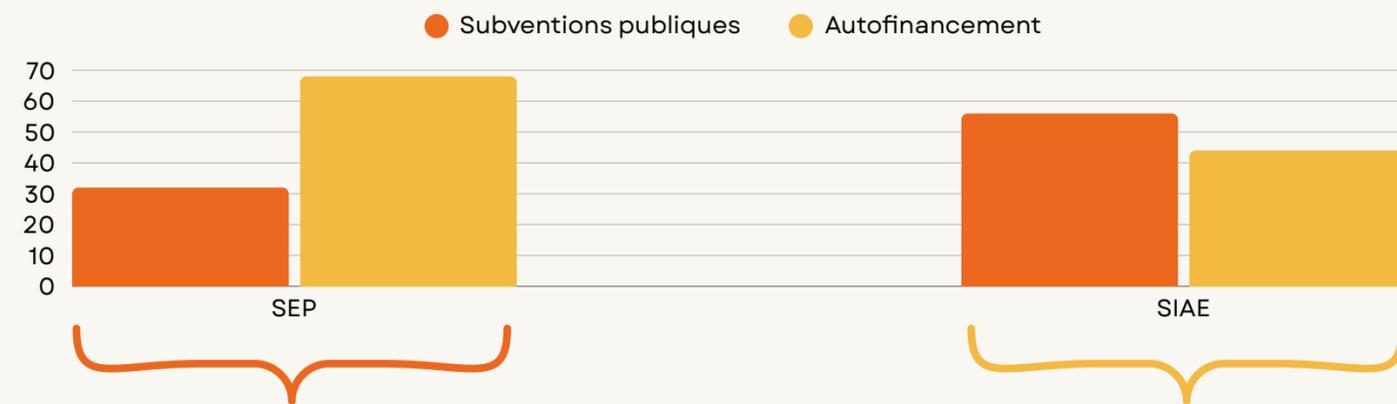
**MODÈLE
ECONOMIQUE**

09

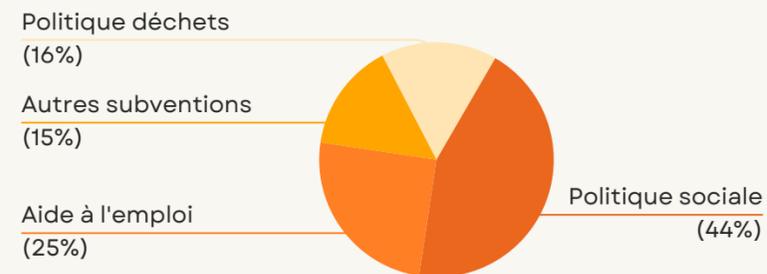
MODÈLE ÉCONOMIQUE

Le **modèle économique** des acteurs du réemploi dépend de leur structuration sociale. En effet, pour les SIAE, et tout particulièrement pour les ACI, les recettes de commercialisation des biens et services produits ne doivent pas dépasser 30% des charges liées à ces activités. Au contraire, les SEP doivent maximiser leurs ressources propres pour garantir leur équilibre économique et couvrir leurs charges.

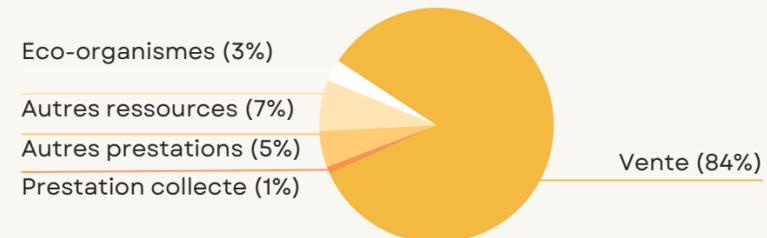
Répartition des produits



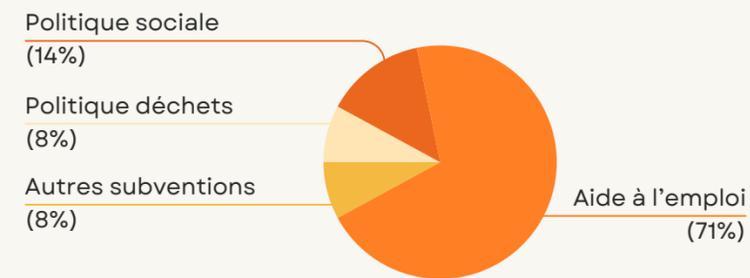
Subventions publiques



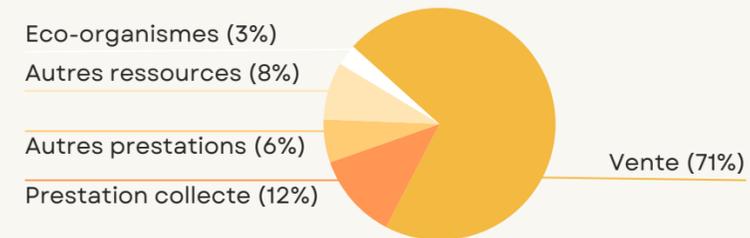
Autofinancement



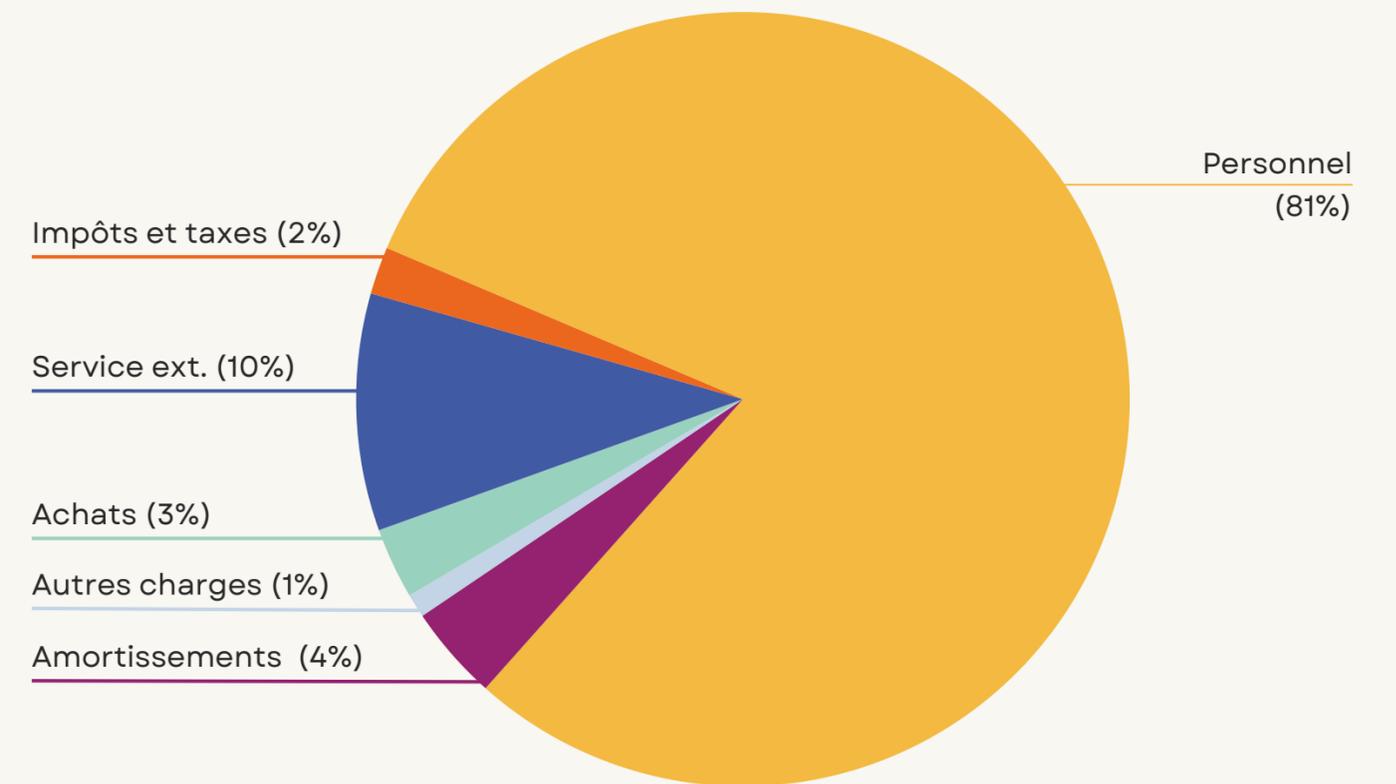
Subventions publiques



Autofinancement



Répartition des charges



Quelque soit la structuration sociale des acteurs du réemploi, **les charges de personnel sont le principal poste de dépense** et représentent 81% des charges des structures.

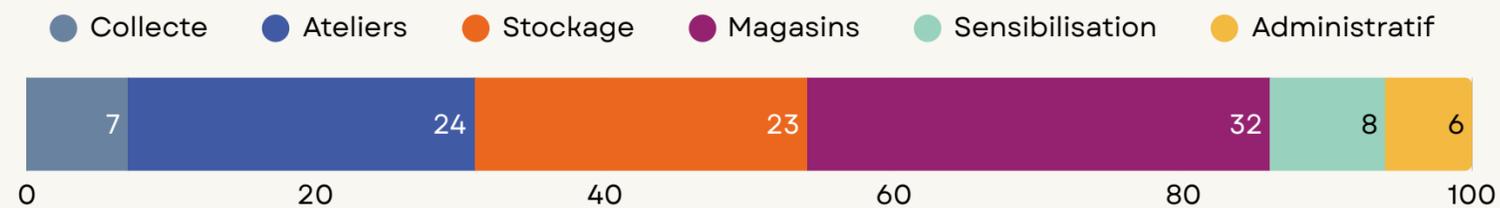
FONCIER

10

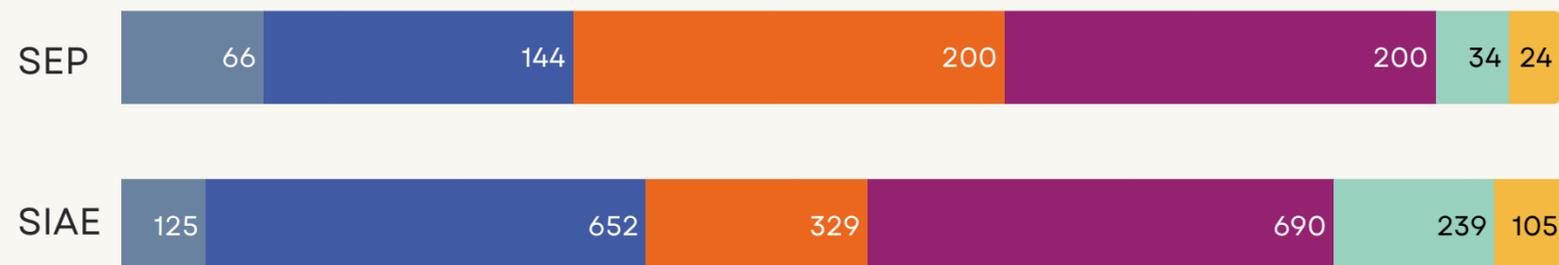
FONCIER

Le **foncier** est un enjeu central pour les structures de réemploi. Les activités nécessitent une surface foncière conséquente pour réceptionner les apports volontaires, trier et valoriser les objets, les redistribuer en magasin, ainsi que proposer des actions de sensibilisation pour le grand public ou encore former les équipes aux métiers du réemploi. A cela s'ajoutent des espaces nécessaires pour le pôle administratif, le parking ou l'installation de bennes.

Répartition des surfaces selon l'usage (en %)



Moyenne des surfaces (en m²) selon l'usage et selon la structuration sociale



Les structures consacrent les superficies les plus importantes à l'espace de vente (32% de la surface couverte). Les surfaces consacrées aux espaces de stockage (23%) et aux ateliers (24%) sont sensiblement les mêmes.

Surface totale couverte (en m²)

SEP



SURFACE MOYENNE



SURFACE MÉDIANE

SIAE



SURFACE MOYENNE



SURFACE MÉDIANE

LEXIQUE

11

LEXIQUE

- **ACTEUR DU RÉEMPLOI**

Un acteur du réemploi solidaire est une structure multi-filière qui fonctionne comme une Ressourcerie, mais qui n'est pas adhérent au Réseau national des Ressourceries et Recycleries.

- **ECO-ORGANISME**

Une entreprise à but non lucratif investie par l'Etat d'une mission d'utilité publique. Son rôle est d'organiser la collecte, le tri, la réparation, le réemploi, le recyclage pour assurer la seconde vie de tous les objets et matériaux d'une filière donnée.

- **FILIÈRE REP**

Les filières à responsabilité élargie des producteurs (REP) sont des dispositifs particuliers d'organisation de la prévention et de la gestion de déchets qui concernent certains types de produits.

- **RECYCLAGE**

Toutes les opérations de valorisation par laquelle les déchets, y compris les déchets organiques, sont retraités en substances, matières ou produits aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins.

- **RECYCLERIE**

Les recycleries poursuivent les mêmes objectifs de réemploi que les Ressourceries mais se distinguent par le fait qu'elles peuvent être mono-filières. Le terme peut également être employé pour une structure de réemploi multi-filières non adhérente au Réseau National des Ressourceries.

- **RÉEMPLOI SOLIDAIRE**

Le Réemploi solidaire consiste à allonger la durée de vie des objets dans une logique non lucrative et au service des citoyens, au lieu d'être jetés ou détruits, les objets trouvent une seconde vie.

- **RÉEMPLOI**

Toutes les opérations par lesquelles des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont réutilisés pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus.

- **RÉPARATION**

Ce terme est utilisé dans son sens commun de remise en état d'un bien. Il est également utilisé dans le code de l'environnement pour parler de l'opération permettant la réutilisation d'un bien.

- **RESSOURCERIE**

Une ressourcerie est un outil de prévention des déchets, elle gère sur un territoire donné un centre de récupération et de valorisation des déchets, et mène des actions de sensibilisation auprès des habitants. Elle met en œuvre 4 fonctions (collecte, valorisation, vente et sensibilisation) et permet la création d'emplois locaux. Les ressourceries répondent à un cahier des charges précis et sont regroupées au sein du Réseau National des Ressourceries.

- **RÉUTILISATION**

Toutes les opérations par lesquelles des substances, matières ou produits qui sont devenus des déchets sont utilisés de nouveau.

ACRONYMES

- **ABJ** : Articles de Bricolages et de Jardin
- **ACI** : Ateliers et Chantiers d'Insertion
- **AGEC** : Loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire
- **ASL** : articles de Sports et de Loisirs
- **CDD** : Contrat à Durée Déterminée
- **CDDI** : Contrat à Durée Déterminée d'Insertion
- **CDI** : Contrat à Durée Indéterminées
- **D3E** ou **DEEE** : Déchet d'Équipement Électrique ou Électronique
- **DAE** : Déchet d'Activité des Entreprises
- **DEA** : Déchet d'Éléments d'Ameublement
- **EBE** : Entreprise But d'Emploi
- **EI** : Entreprises d'Insertion
- **EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- **ESS** : Économie Sociale et Solidaire
- **ETP** : Équivalent Temps Plein
- **OACAS** : Organisme d'Accueil Communautaire et d'Activités Solidaires
- **OPCO** : Opérateur de Compétences
- **PEC** : Parcours Emploi Compétences
- **PMCB** : Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment
- **REP** : Responsabilité Élargie des Producteurs
- **RNRR** : Réseau National des Ressourceries et Recycleries
- **SIAE** : Structure d'Insertion par l'Activité Économique
- **SEP** : Structure d'Emploi Pénenne
- **TLC** : Textile Linge de maison Chaussures
- **TZCLD** : Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

REMERCIEMENTS ET PARTENAIRES

12

REMERCIEMENTS

Nous remercions vivement les 18 structures de réemploi solidaire de la Région Centre-Val de Loire, adhérentes du RAR-CVL qui ont accepté de nous partager leurs données pour la réalisation de cet observatoire.

Merci pour votre participation et votre confiance !

PARTENAIRES

NOS FINANCEURS



LES RÉSEAUX RÉGIONAUX ET PARTENAIRES



NOS PARTENAIRES NATIONAUX





**LE RÉSEAU RÉGIONAL DES ACTEURS
DU RÉEMPLOI ET DE LA RÉUTILISATION**

CENTRE-VAL DE LOIRE

6 route Nationale, 45190 TAVERS

contact@rar-cvl.org

www.rar-cvl.org

